

> CÉRÉALES / avril 2010

Variétés de blé tendre

Récolte 2010

ENQUÊTE

5 000 producteurs
24 % de taux de réponse

BLÉS PANIFIABLES

92 % des surfaces
en blés panifiables

VARIÉTÉS

Apache et Premio en tête

Les blés panifiables dominent avec 92 % des surfaces de blé tendre. La variété Apache, en légère augmentation, reste en tête devant Premio qui confirme sa progression ; la tendance au renouvellement des variétés et à la diversification variétale continue.

BLÉS PANIFIABLES TRÈS MAJORITAIRES

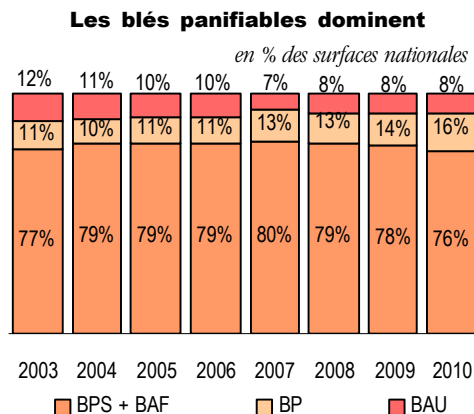
> Les blés supérieurs dominent

Les surfaces en blé tendre destinées à la panification dominent et particulièrement les blés panifiables supérieurs et les blés améliorants qui couvrent 76 % des surfaces. Cette domination se fait au détriment des blés pour autres usages, notamment les blés fourragers ainsi que les blés biscuitiers, qui représentent 8 % des emblavements.

> Apache et Premio en tête

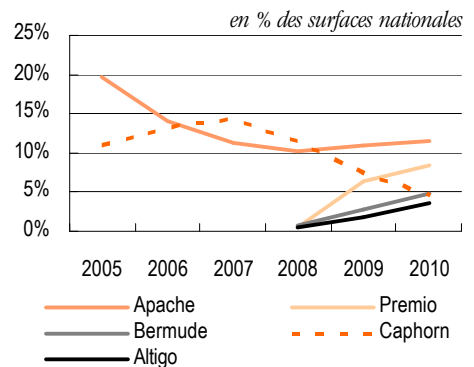
Apache reste la première variété avec une très légère progression ; elle précède Premio, toujours en hausse et Bermude qui confirme. Caphorn est en repli de près de 3 points. Altigo, absente du classement en 2009, se place en cinquième position. Les quatre premières variétés sont des blés panifiables supérieurs selon la définition d'Arvalis ; elles sont recommandées par la meunerie ou en observation.

APACHE :
toujours en tête



Source : FranceAgriMer

Évolutions des cinq premières variétés



Source : FranceAgriMer

> Diversification variétale

La part des cinq variétés les plus semées diminue significativement à 33 % au lieu de 36 % en 2009 ; la tendance à la diversification variétale observée précédemment se confirme encore en 2010. Des variétés récentes comme

BAF : Blé améliorant ou de force
BPS : Blé panifiable supérieur
BP : Blé panifiable (anciennement BPC)
BAU : Blé pour autres usages

Premio et Bermude (2007) entrent dans le trio de tête après une forte progression. De même Altigo (2007) entre dans le top 5. En revanche la variété très ancienne Soissons (1987) perd encore du terrain et sort du classement des 10 premières variétés.

Les dix premières variétés

Variétés	Année d'inscription	% des surfaces nationales	Surfaces cumulées
Apache	1998	11%	11%
Premio	2007	8%	19%
Bermude	2007	5%	24%
Caphorn	2001	5%	29%
Altigo	2007	4%	33%
Alixan	2005	3%	36%
Sankara	2004	3%	39%
Koreli	2006	2%	41%
Arezzo	2008	2%	43%
Mercato	2005	2%	45%
Autres variétés		55%	100%

LES CINQ PREMIÈRES VARIÉTÉS:
33 % des surfaces

Source : FranceAgriMer

Les dix premières variétés sont des blés panifiables et parmi celles-ci neuf sont des blés panifiables supérieurs. La part des variétés recommandées par la meunerie ou en observation couvre 43 % des surfaces, ce qui est stable par rapport à 2009.

Classification des dix premières variétés

Variétés	Avis de la meunerie	Classe technologique ARVALIS	Risque global fusariose * ARVALIS/GEVES
Apache	recommandé	BPS	7
Premio	observation	BPS	(3,5)
Bermude	recommandé	BPS	3
Caphorn	recommandé	BPS	3
Altigo		BP	4
Alixan	recommandé	BPS	5,5
Sankara		BPS	4,5
Koreli	blé panifiable	BPS	4
Arezzo	observation	BPS	(5)
Mercato	blé panifiable	BPS	4,5

Source : FranceAgriMer/ANMF/GEVES/ARVALIS 2009

* note de 1 à 9 : 1=très sensible - 9=résistant
* () : notation provisoire

50% DE SEMENCES certifiées

> Apache "assez résistante" à la fusariose

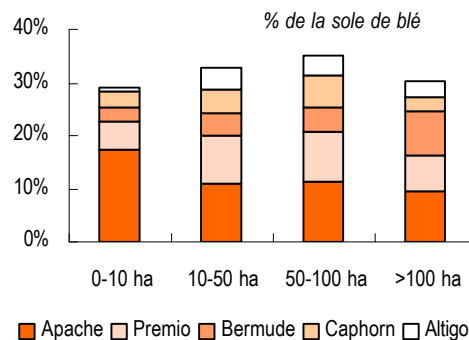
En matière de risque fusariose, la sensibilité variétale n'est qu'un des facteurs qui intervient derrière le climat à la floraison et la gestion des résidus de culture. Dans les situations les plus à risque, Apache reste une des seules variétés

recommandées. Dans les autres situations, les variétés notées 4 ou 5 apportent également un plus vis-à-vis de ce critère.

> Les petites exploitations préfèrent Apache

La surface moyenne de blé semée par exploitant est de 33 hectares ; la surface moyenne par variété semée est de plus de 10 hectares. Apache reste plus fréquemment cultivée chez les petits exploitants (de 0 à 10 hectares) où il atteint 17 % des semis ; la surface moyenne d'Apache est de 12,6 hectares. Premio est répartie de façon assez homogène dans les différentes strates de sole de blé ; sa surface moyenne est de 10 hectares. A l'inverse, Bermude est relativement plus présente parmi les grandes exploitations (supérieures à 100 hectares) où elle représente près de 8,5 % des semis ; sa surface moyenne est de 11 hectares.

Variétés selon la taille de la sole de blé

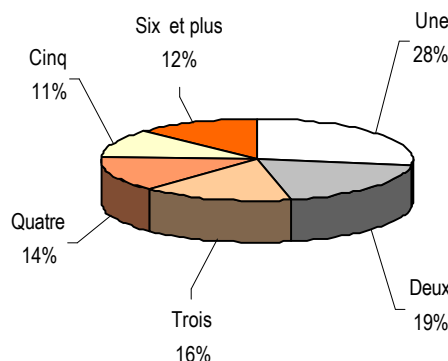


Source : FranceAgriMer

> 28 % des agriculteurs sèment une seule variété

Le nombre moyen de variétés de blé tendre semées par exploitation est supérieur à 3. 28 % des agriculteurs enquêtés sèment une seule variété, 19 % d'entre eux sèment deux variétés. Un tiers des agriculteurs sème quatre variétés et plus.

Répartition des exploitations selon le nombre de variétés cultivées



Source : FranceAgriMer

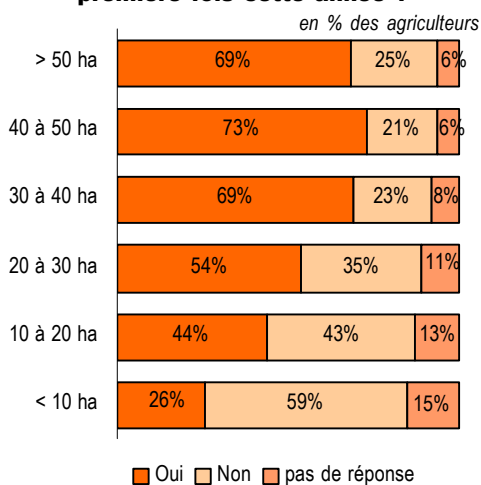
LES VARIETES CULTIVEES POUR LA PREMIERE FOIS CETTE ANNEE

Des questions sur le renouvellement variétal ont été posées aux cultivateurs de blé tendre : " Y a-t-il des variétés que vous avez semées pour la première fois cette année ? Si oui, lesquelles et pourquoi ? ".

> Recherche de la nouveauté variable selon les structures

51 % des agriculteurs enquêtés déclarent avoir essayé au moins une nouvelle variété pour la récolte 2010. Cette volonté de nouveauté concerne les grandes exploitations, principalement celles de 40 à 50 ha, avec 73 % déclarant au moins un nouveau semis. Les petites exploitations (moins de 10 ha) restent plus prudentes avec 26 % déclarant un nouveau semis.

Avez-vous semé des variétés pour la première fois cette année ?



Source : FranceAgriMer

> La préférence est aux variétés récentes

Logiquement, les dix variétés les plus cultivées pour une première fois sont généralement les plus récentes : Premio, variété en tête dans ce classement, a été inscrite en 2007 ; Arezzo est plus récente encore (2008) et Bermude date de 2007. Les blés panifiables supérieurs sont bien représentés avec huit variétés dans les dix premières nouvelles variétés.

Les dix variétés les plus semées pour la première fois

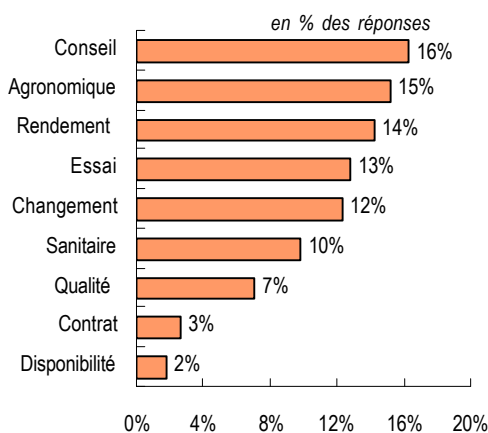
Variétés	Année d'inscription	Classe technologique ARVALIS	% des semis (premiers semis)
Premio	2007	BPS	12%
Arezzo	2008	BPS	10%
Bermude	2007	BPS	7%
Altigo	2007	BPS	7%
Expert	2008	BP	5%
Alixan	2005	BPS	4%
Campero	2006	BPS	3%
Hystar	2008	BP	3%
Euclide	2007	BPS	3%
Koreli	2006	BPS	2%
Autres variétés			44%

Source : FranceAgriMer

> Un choix d'abord lié aux conseils

Les principaux critères de choix d'une nouvelle variété nouvelle sont les conseils (16 %), le critère agronomique (15 %), le rendement (14 %) et les essais (13 %). Les conseils émanent souvent des techniciens des organismes d'approvisionnement (coopératives ou négociants) ou de l'entourage. Dans les critères agronomiques ont été regroupés la date de semis, l'adaptation aux conditions climatiques locales, à la sécheresse, l'adaptation aux sols, la rusticité, la résistance à la verse, le précédent cultural (en particulier pour le blé sur blé). Le rendement associe les notions de potentiel ou de productivité. La volonté de changement est souvent citée (12 % des cas).

Critères de choix des nouvelles variétés



Source : FranceAgriMer

69% DES GRANDS EXPLOITANTS renouvellent leurs variétés

Les exploitations sont soucieuses de renouvellement variétal, également pour la résistance aux maladies qui apparaît être une préoccupation exprimée de façon explicite par 10 % des cultivateurs céréaliers, afin de limiter le recours aux produits phytosanitaires et les risques de développement de fusariose ou mosaïque. La qualité de la variété (les notions de poids spécifique, de protéines ou de qualité meunière sont citées) est un critère qui revient dans 7 % des réponses.

LES CONTRATS DE PRODUCTION POUR LE BLE TENDRE

La contractualisation de la production de blé tendre a été étudiée via un second volet de questions : " Cultivez-vous du blé tendre sous contrat de production (hors semences)? Si oui, combien d'hectares de blé tendre sont concernés dans votre exploitation ? Quelles variétés sont sous contrat ? "

PREMIO : en tête des nouvelles variétés

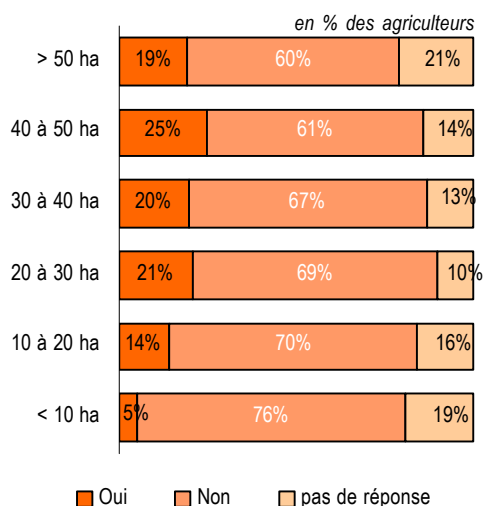
> Les contrats de production dans les grandes exploitations

15 % des agriculteurs cultivant du blé tendre déclarent contractualiser tout ou partie de leur production. Les surfaces contractualisées (hors semences) concernent 11 % de la sole de blé tendre.

BLÉS SOUS CONTRAT :
84 % de blés panifiables supérieurs

La contractualisation est développée dans les grandes exploitations avec en particulier 19% de contractants pour les exploitations de plus de 50 hectares de blé tendre ; cette catégorie connaît le plus fort taux de non réponse. Les petits exploitants (inférieurs à 10 hectares de blé) ne sont que 5% à contractualiser tout ou partie de leur production de blé.

Cultivez-vous du blé sous contrat ?

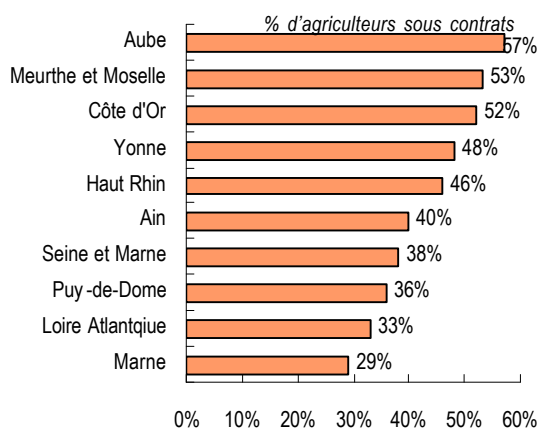


Source : FranceAgriMer

En moyenne, l'agriculteur en contrat de production cultive une surface en blé tendre de 40 hectares dont 24 hectares sous contrat. Près d'1/3 des contractants engagent la totalité de leur surface ; 19 % de contractants engagent moins du quart de leur surface. La contractualisation du blé est plus répandue dans les départements de l'aube (57 % de contractants), mais c'est dans l'Yonne que la plus grande surface de blé contractualisé est enregistrée.

APACHE EN TÊTE DES CONTRATS

Les dix premiers départements ayant des agriculteurs contractants



Source : FranceAgriMer

> Variétés sous contrat, un choix de qualité

Le critère qualitatif est important dans le cadre contractuel : ainsi les blés panifiables supérieurs (BPS) et les blés améliorants (BAF) sont plus représentés dans les contrats : 84 % des blés à comparer aux 76 % du cadre général (avec et sans contrats).

Le choix variétal contractuel confirme presque le choix du cadre général. Apache est la plus souvent citée (16 % des cas) devant Premio (9 %) et Arezzo (5%).

Le succès contractuel de Premio et le recul contractuel de Caphorn expliquent pour partie l'évolution de ces deux variétés dans la sole nationale (avec et sans contrat). La variété ancienne Soissons (1988) recule dans le classement contractuel et disparaît du top 10.

Évolutions des cinq premières variétés

Variétés	Année d'inscription	Classe technologique ARVALIS	% des contrats
Apache	1998	BPS	16%
Premio	2007	BPS	9%
Caphorn	2001	BPS	5%
Arezzo	2008	BPS	5%
Alixan	2005	BPS	5%
Euclide	2007	BPS	4%
Bermude	2007	BPS	3%
Hystar	2008	BP	3%
Altigo	2007	BPS	2%
Dinosor	2005	BPS	2%
Autres variétés			46%

Source : FranceAgriMer

NOTES METHODOLOGIQUES

Les résultats présentés dans ce document ont été obtenus à partir d'une enquête réalisée par voie postale durant les mois de janvier et février 2010 chez 5000 producteurs de blé tendre. Le taux de réponse est à ce jour de 24 %.

Tous les ensemencements sont pris en compte quels que soient l'origine des semences utilisées et l'usage des blés, commercialisés ou non. Les données présentées dans cette publication sont issues d'un sondage sur un échantillon obtenu par tirage au sort aléatoire ; le taux significatif de non réponse induit un biais concernant la taille moyenne des exploitations : celles qui ont répondu sont surdimensionnées par rapport à l'échantillon enquêté. Il faut donc considérer les résultats avec toute la prudence requise en matière de statistique descriptive.

Source principale : FranceAgriMer

Directeur des publications : Fabien Bova / Une analyse de la direction Marchés, études et prospective, service Bases d'information économique / Rédaction : O. Acher / Conception - réalisation : direction de la Communication et de l'information / Impression : Atelier d'impression de l'Arborial - Fin de rédaction : 08 avril 2010

© FranceAgriMer 2010 : 12, rue Henry Rol-Tanguy - TSA 20002 - 93555 Montreuil-sous-Bois cedex

Tél. 01 73 30 30 00 / Fax : 01 73 30 21 13 - Contact presse : L. Gibert - tél. 01 73 30 34 05 - V. Nicolet - tél. 01 73 30 22 54